

Pose de la 1^{ère} pierre de l'opération de logements "Canne Bonbon"

Travaux

Fin des travaux de
modernisation de la rue
des Palmistes

Dossier finances

Finances 2025 : des
finances maîtrisées pour
préparer l'avenir !

Pratique

La fin du dispositif des
PEC : quelles solutions
pour les demandeurs
d'emploi ?

Magazine d'information
n°1 / Juillet 2026

www.petite-ile.re /

Ville de Petite-île Officiel

[petiteilevilleofficielle](#)



Petite-Île à la Une



SOMMAIRE

n°1
Juillet 2026

3.Édito

4-5.Travaux

- Fin des travaux de modernisation de la rue des Palmistes
- Retour en images sur les travaux

6.Social

- La Médaille de l'Enfance et des Familles

7.Logement

- Pose de la première pierre de l'opération de logements "Canne Bonbon"

8-10.Dossier Finances

- Finances 2025 : des finances maîtrisées pour préparer l'avenir !

11.Pratique

- La fin du dispositif des PEC : quelles solutions pour les demandeurs d'emploi ?
- Stade vers l'emploi : le sport vers l'insertion professionnelle

13.Événement

- Finale communale d'éducation routière et remise des permis « Savoir Rouler à Vélo »

14-Associations

- Kaz à soi
- Moto Club Petite-Île

15.Éducation

- Les Assises de l'Éducation : réfléchir ensemble à l'avenir de notre jeunesse

16-18.Retour en images

19.Environnement et développement durable

- Présentation d'arbres endémiques

20-21.Portrait

- Chuppa Gangnant Rachel
- Lauret Elissam

22.Tribune de l'opposition

23-24.Loisirs

- Agenda (Août, septembre, octobre) / Brève : Modification des modalités d'accueil du service des affaires civiles et électorales
- Saisis ta chance



Directeur de publication :

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île

Rédacteurs : Barret Émilie, Martin Mélanie

Photos et illustrations : Service Communication - Jean-Jacques Giordan

Charte graphique : Service Communication

Mise en page & Exécution : Landon Margot

Impression : Imprimerie du Sud

Tirage : 6722 exemplaires

Remerciements : Services municipaux

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal.

Chères Petite-Îloises, chers Petite-Îlois,



J'ai le plaisir de vous retrouver à travers ce premier numéro de "Petite-Île à la Une" de la mandature.

À l'issue des élections municipales de mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale. Je tiens à vous en remercier sincèrement. Cette confiance nous engage et nous conforte dans notre volonté de poursuivre le travail entrepris au service de notre commune et de ses habitants.

Ce nouveau mandat débute dans un contexte financier exigeant pour l'ensemble des collectivités. Pourtant, grâce à une gestion rigoureuse de nos finances, la commune continue d'investir pour préparer l'avenir. Le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice budgétaire 2025 confirme, dans la continuité des exercices précédents, une situation financière saine de la ville, marquée par une position tranchée et assumée en matière d'investissement, une politique qui reste soutenue dans les domaines associatif, social (via le CCAS), culturel et sportif. L'approbation du CFU 2025 permet à la ville d'avancer sereinement en 2026. En effet, grâce à l'affectation

des résultats 2025 et les ajustements de crédits, le conseil municipal a adopté un budget supplémentaire pour l'année 2026 qui s'équilibre à la somme de 14 553 394,80 € portant le budget total de la commune à 60,3 M€ dont 22,1 M€ sont consacrés aux dépenses d'équipement brut.

Ces résultats nous permettent de poursuivre nos projets tout en maintenant la qualité des services rendus à la population.

Les réalisations concrètes se poursuivent sur l'ensemble du territoire. La future livraison des travaux de modernisation de la rue des Palmistes constitue une avancée importante pour notre monde agricole et l'amélioration des déplacements dans les hauts de la commune. Dans le même temps, la pose de la première pierre de l'opération de logements « Canne Bonbon » marque le lancement d'un projet structurant qui permettra d'offrir de nouvelles solutions de logement aux familles Petite-Îloises tout en préservant l'identité de notre territoire.

Parce que préparer l'avenir, c'est aussi investir dans notre jeunesse, ce numéro revient sur plusieurs actions fortes menées en faveur de nos enfants. La finale communale d'éducation routière et la remise des permis « Savoir Rouler à Vélo » ont permis à 160 élèves d'acquérir des compétences essentielles pour leur sécurité et leur autonomie.

Nous revenons également sur les premières Assises de l'Éducation organisées à Petite-Île, un temps d'échange inédit qui a réuni les acteurs éducatifs, les institutions et les familles autour d'une ambition commune : accompagner la réussite de nos jeunes.

Notre engagement s'exprime également dans les domaines de l'emploi et de la solidarité. Face à la diminution drastique des contrats aidés, la commune reste mobilisée aux côtés de France Travail afin d'accompagner les demandeurs d'emploi vers de nouvelles perspectives professionnelles. L'opération « Stade

vers l'emploi » illustre cette volonté d'innover pour favoriser l'insertion et rapprocher les recruteurs des personnes en recherche d'activité.

La solidarité et l'accompagnement des familles demeurent également au cœur de notre action. À l'occasion de la Fête des Mères, la commune a souhaité mettre à l'honneur six mamans à travers la remise de la Médaille de l'Enfance et des Familles. Cette distinction vient saluer leur engagement exemplaire dans l'éducation de leurs enfants et les valeurs qu'elles transmettent au quotidien.

Enfin, ce magazine met en lumière les femmes et les hommes qui font la richesse de Petite-Île : nos associations, nos bénévoles, nos sportifs, nos artistes et tous ceux qui contribuent chaque jour au dynamisme de notre commune.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents municipaux, les associations, les partenaires institutionnels ainsi que toutes les forces vives qui participent au développement et au rayonnement de notre territoire.

Ensemble, poursuivons la construction d'une commune solidaire, ambitieuse et tournée vers l'avenir.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Serge Hoareau
Votre Maire et Vice-président du
Département.

04 Fin des travaux de modernisation de la rue des Palmistes

Les travaux de modernisation de la rue des Palmistes touchent à leurs fins. Celle-ci dispose désormais d'une voie bétonnée de 1 030 mètres linéaires, sur une largeur de 4 mètres. Cette réalisation marque une nouvelle étape dans le programme de modernisation des voiries agricoles engagé par la Ville de Petite-Île, avec le soutien du Conseil Départemental et de l'Europe.



Située dans les hauts de la commune, entre Piton de Bloc et Charrié, la rue des Palmistes dessert principalement des parcelles agricoles consacrées à la culture de la canne à sucre et au maraîchage. Difficilement praticable, notamment lors des fortes pluies, cette voie présentait des problèmes de circulation, d'érosion des sols et d'évacuation des eaux pluviales.

Une consultation avait été lancée pour la réalisation des travaux de modernisation de la partie centrale de la rue des Palmistes. Les travaux ont permis la réalisation d'une chaussée en béton balayé, l'aménagement des accotements, le raccordement des entrées privatives et chemins adjacents, ainsi que la mise en place d'ouvrages adaptés pour la collecte et l'évacuation des eaux pluviales.

Cet aménagement permet d'offrir aujourd'hui de meilleures conditions d'accès aux exploitations agricoles. Au-delà d'un simple chantier routier, la rénovation de la rue des Palmistes constitue un

investissement structurant pour accompagner durablement l'activité agricole du secteur et améliorer le quotidien des exploitants comme des usagers.

Quelques travaux de finition restent toutefois à réaliser. À la suite de l'abandon du chantier par l'entreprise titulaire, la commune a engagé les procédures nécessaires afin de garantir l'achèvement complet de l'opération dans les meilleurs délais. Une nouvelle intervention est programmée afin de finaliser les réserves émises lors de la réception des travaux.

Le coût total des travaux est de 1 319 740€ HT.

Le projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion et notamment des voiries agricoles - volet FEADER PSN 2023-2027.



Le coût total des travaux est de 1 319 740€ HT.



Le projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion et notamment des voiries agricoles - volet FEADER PSN 2023-2027.

Petite-Île en chantier

Travaux réalisés

Création d'un caniveau à grille
Chemin Piton des Goyaves



Travaux réalisés

Réparation de la clôture de l'église
Centre-Ville



Travaux réalisés

Élargissement de la chaussée
Chemin Piton des Goyaves



Travaux réalisés

Hydrocurages
Chemin Ariste Pothin et intersection allée des Orchidées



Travaux réalisés

Pose des panneaux Ville Active et Sportive
Sur les panneaux de la Commune



Travaux réalisés

Pose des panneaux Néo
Rue des Papayers



Travaux réalisés

Création d'un fil d'eau
Rue des Pampas



Travaux réalisés

Travaux de fil d'eau et de reprofilage
Chemin Dauphin



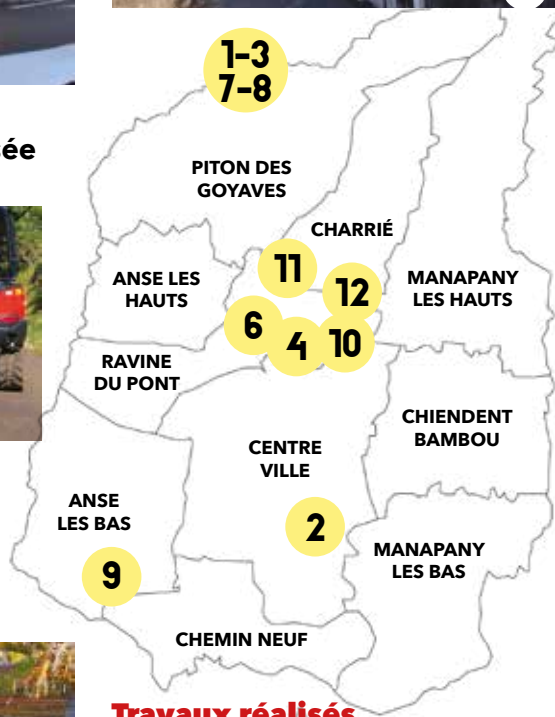
Travaux réalisés

Pose d'un caniveau préfabriqué
Rue des Cyprès



Travaux réalisés

Installation d'une grille d'eau pluviale et d'un mur moellon
Rue des Grenadines



Travaux réalisés

Réalisation d'un fil d'eau
Chemin Piton des Goyaves



Travaux réalisés

Réalisation d'un regard de visite
Chemin Piton des Goyaves



La Médaille de l'Enfance et des Familles

A l'occasion de la Fête des Mères, six mamans de la commune ont été mises à l'honneur à l'occasion de la remise de la Médaille de l'Enfance et des Familles.



Le samedi 30 mai 2026, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Petite-Île a organisé une cérémonie de remise de la Médaille de l'Enfance et des Familles afin d'honorer six mamans de la commune pour leur engagement auprès de leurs enfants.

Cette distinction nationale récompense les parents qui ont consacré une part essentielle de leur vie à l'éducation de leurs enfants, en leur transmettant des valeurs de respect, de solidarité et de responsabilité. Elle vient saluer un investissement quotidien souvent discret mais néanmoins fondamental.

Entourées de leurs familles et de leurs proches, les récipiendaires ont reçu leur médaille au cours d'une cérémonie empreinte d'émotion et de reconnaissance. Ce moment privilégié a permis de mettre à l'honneur des parcours de vie marqués par le dévouement, la générosité et l'amour familial.

Les récipiendaires :

- Fontaine épouse Niobé Sylvanie Claudie, mère de 5 enfants.
- Louiso épouse Lacaille Marie Anne Josette, mère de 4 enfants.
- Mussard Marie Julienne, mère de 6 enfants.
- Prugnières Rosida Lauraine, mère de 5 enfants.
- Sakalese Marie Olivia, mère de 5 enfants.
- Suzanne Marie Reine, mère de 4 enfants.

Merci à toutes ces mamans pour l'exemple qu'elles offrent aux générations présentes et futures !



**Fontaine épouse Niobé
Sylvanie Claudie**



Prugnières Rosida Lauraine



**Louiso épouse Lacaille Marie
Anne Josette**



Mussard Marie Julienne



Suzanne Marie Reine



Sakalese Marie Olivia

Pose de la première pierre de l'opération de logements « Canne Bonbon »

La pose de la première pierre de la résidence « Canne Bonbon » marque le lancement d'un nouveau programme de logements sur le territoire. Cette opération contribuera à répondre aux besoins des familles tout en s'intégrant harmonieusement dans l'environnement.



La commune de Petite-Île et la SEMAC ont officiellement lancé les travaux de la future résidence « Canne Bonbon » à Anse-les-Bas le lundi 1^{er} juin dernier. Cette pose de première pierre symbolise le démarrage d'un projet important pour le territoire et ses habitants, qui vise à répondre aux besoins en logements tout en préservant l'identité et le cadre de vie du quartier.

Le nom de la résidence fait référence à une variété traditionnelle de canne à sucre, emblématique du patrimoine réunionnais. Un choix qui rappelle l'histoire agricole du site et l'attachement de Petite-Île à ses racines.

Implantée sur un terrain d'environ 5 000 m², l'opération prévoit la réalisation de 19 logements locatifs sociaux sous la forme de maisons individuelles. La résidence

comprendra 3 logements de type T2, 6 logements de type T3 et 10 logements de type T4, permettant d'accueillir différents profils de ménages. Chaque logement disposera d'un jardin privatif et d'une place de stationnement, offrant ainsi un cadre de vie confortable et adapté aux besoins du quotidien.

Conçu pour s'intégrer harmonieusement à son environnement, le projet privilégie une architecture à taille humaine qui épouse la pente naturelle du terrain et valorise les espaces paysagers existants.

Le coût total des travaux est estimé à 4 367 989€. Après une durée approximative de 18 à 24 mois de travaux, la résidence « Canne Bonbon » pourra accueillir les familles et contribuera au dynamisme et à l'évolution du quartier d'Anse-les-Bas.



Le coût total des travaux est estimé à 4 367 989€





Finances 2025 : des finances maîtrisées pour préparer l'avenir !

Malgré un contexte économique marqué par l'inflation, la hausse des coûts et le ralentissement de certaines recettes, la commune de Petite-Île poursuit sa politique d'investissement tout en maintenant des finances saines. Le Conseil municipal a approuvé le Compte Financier Unique (CFU) 2025 ainsi que l'affectation des résultats et le budget supplémentaire 2026 lors de sa séance du 5 juin 2026.

Une commune qui maintient le cap.

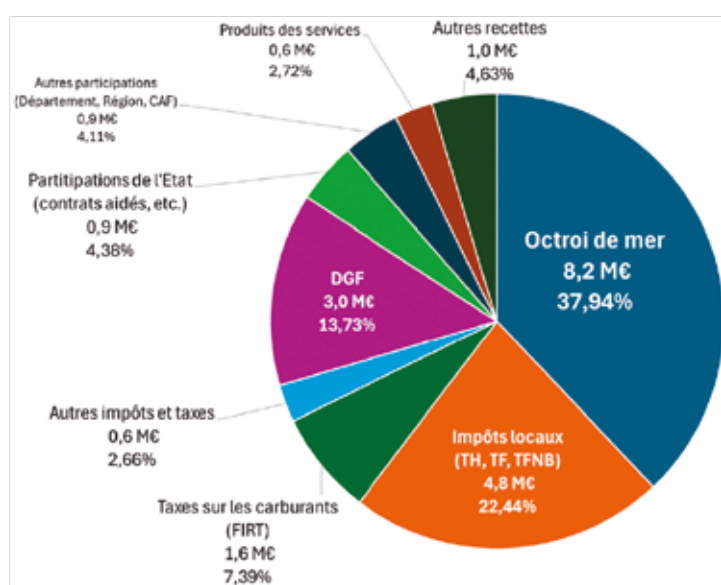
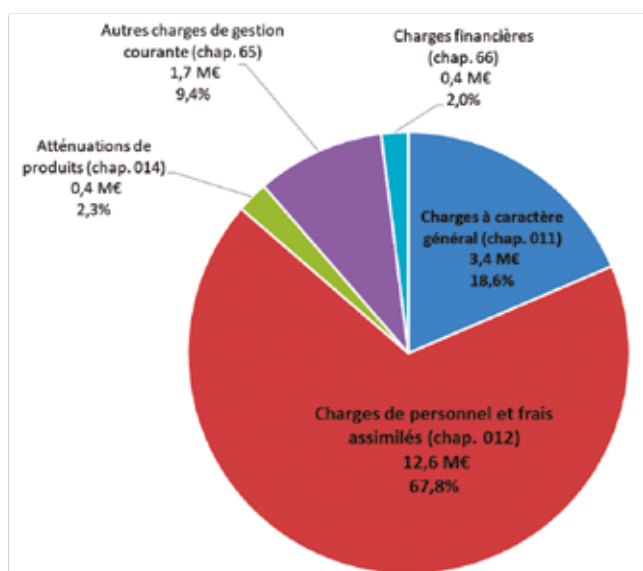
Le Compte Financier Unique (CFU) retrace l'ensemble des recettes et dépenses réalisées au cours de l'année écoulée. L'examen de ce CFU 2025 met en lumière un exercice de transition maîtrisé, qui réaffirme la gestion rigoureuse et responsable de notre Collectivité.

Pour rappel, en 2025, la commune a mobilisé un budget global de plus de 53 millions d'euros.

La section de fonctionnement affiche un résultat brut de clôture excédentaire de 3 074 774,78€ (résultat à affecter). Cette gestion rigoureuse permet à la commune de conserver des marges de manœuvre malgré un contexte financier plus contraint pour les collectivités. Les dépenses de fonctionnement permettent d'assurer l'ensemble des services rendus à la population : écoles, restauration scolaire, entretien des équipements, vie culturelle, sportive et associative, action sociale ou

encore accompagnement des familles.

Toutefois, la progression des dépenses reste plus rapide que celle des recettes. Les coûts de fonctionnement augmentent sous l'effet de l'inflation, de l'évolution des charges de personnel et de la hausse générale des prix. Cette tendance invite à une vigilance accrue pour préserver les équilibres financiers dans les années à venir.





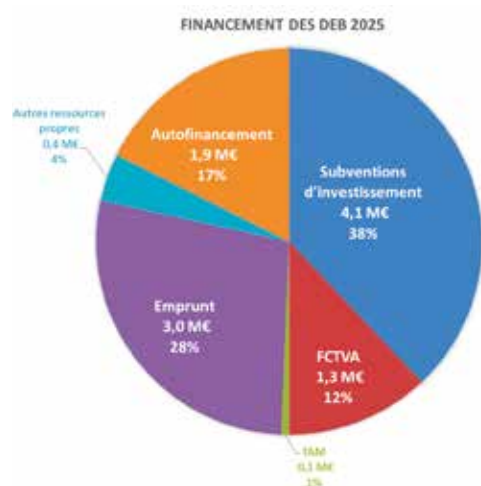
Parallèlement, plus de 10,8 millions d'euros ont été consacrés aux investissements (dépenses d'équipement brut). Ces crédits financent les travaux, les équipements publics, les aménagements urbains et les projets structurants destinés à améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

capacité de désendettement de 5,4 années, un niveau considéré comme sain pour une collectivité qui investit fortement.

CFU ZAE Verger Hémary :
Résultat brut de clôture
de 754 450,41 €

CFU Régie des
pompes funèbres :
Résultat brut de clôture
de 34 023,11 €

résultat dégagés par le budget principal, 2,07 millions d'euros sont affectés au financement des investissements tandis qu'un peu plus d'un million d'euros est reporté en fonctionnement afin de conforter les équilibres budgétaires de la commune.



En matière d'analyse financière, les concepts d'épargne brute et nette, d'endettement et de capacité de désendettement sont des indicateurs clés pour apprécier la santé financière d'une collectivité. En 2025, la ville a globalement maintenu son niveau d'épargne (épargne nette 2025 à 1 889 658€). La situation financière de la commune reste maîtrisée avec une

Préparer 2026 : affectation des résultats et nouveaux moyens d'action.

L'approbation des comptes 2025 s'accompagne de plusieurs décisions importantes pour préparer l'exercice 2026.

Le Conseil municipal a d'abord procédé à l'affectation des résultats. La réglementation en matière de comptabilité publique impose que le résultat de fonctionnement à affecter doit viser, en premier lieu à satisfaire le besoin de financement éventuellement dégagé par la section d'investissement. Ce besoin de financement correspond au déficit net de clôture de la section d'investissement, une fois intégrée le solde des restes à réaliser.

Sur les 3,07 millions d'euros de





Enfin, le Conseil municipal a adopté le Budget Supplémentaire 2026. Ce document permet d'intégrer les résultats de 2025, les opérations restant à réaliser ainsi que de nouveaux ajustements nécessaires à la poursuite des projets communaux. Il représente 14,55 millions d'euros supplémentaires, dont près de 12,8 millions d'euros consacrés à l'investissement. Grâce à ces ajustements, le budget total de la commune pour 2026 atteint désormais 60,3 millions d'euros. Cette trajectoire financière permet de poursuivre les investissements engagés tout en maintenant la qualité du service public rendu aux habitants.

Principaux projets d'investissement en 2026 :

- Aménagement du Domaine du Relais ;
- Aménagement de l'ancienne PMI ;
- Travaux de recalibrage de la rue du Cratère et rue du Calvaire ;
- Création d'un complexe sportif à Charrié ;
- Création d'un espace de covoiturage à Grande Anse ;
- Construction de logements d'urgence sur le chemin Denis Leveneux ;
- Programme d'accessibilité ADAP ;
- Réhabilitation de l'école Les Platanes Nord ;
- Réhabilitation et mise en accessibilité des 7 plateaux sportifs ;

- Réhabilitation de l'école Les Badamiers ;
- Réhabilitation de l'école Les Vétiviers ;
- Réhabilitation et extension de la salle Le Poivrier ;
- Réhabilitation et extension du bassin de baignade de Grande Anse ;
- Extension de la ZAC Cambrai.

**Budget supplémentaire ZAE
Verger Hémery : 754 450,41€**

**Budget supplémentaire
Régie des pompes
funèbres : 34 023,11€**

Dans un contexte national de plus en plus contraint pour les collectivités locales, Petite-Île poursuit une gestion prudente de ses finances tout en maintenant un niveau élevé d'investissement. L'objectif demeure inchangé : améliorer le cadre de vie des habitants, soutenir le développement du territoire et préparer l'avenir.



La fin du dispositif des PEC: quelles solutions pour les demandeurs d'emploi ?

La diminution progressive des Parcours Emploi Compétences (PEC) marque une évolution importante pour les collectivités locales et les bénéficiaires de ces contrats. À Petite-Île, cette transition s'accompagne d'un partenariat renforcé avec France Travail afin d'accompagner les personnes concernées et de développer de nouvelles solutions en faveur de l'emploi et de l'insertion sur le territoire.



Les Parcours Emploi Compétences (PEC) ont constitué pendant plusieurs années un levier important d'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. À Petite-Île, ce dispositif a permis à de nombreuses familles de pouvoir subvenir à leurs besoins mais aussi aux demandeurs d'emploi de développer de nouvelles compétences et de retrouver une activité.

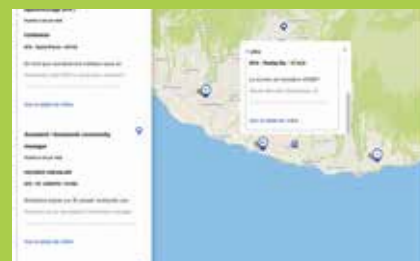
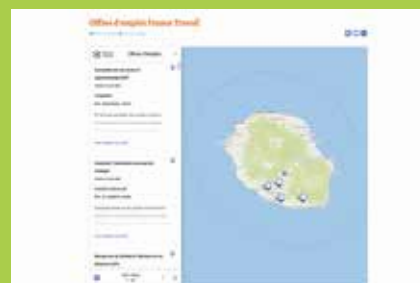
Aujourd'hui, la baisse drastique du nombre de contrats aidés impacte directement les communes et les conduit à adapter leur organisation afin de continuer à assurer leurs missions de service public tout en faisant face à des moyens humains plus limités. D'abord pour les écoles, puisque les contrats PEC sont essentiels dans l'accueil des enfants sur les temps périscolaires et pour la restauration scolaire. Ensuite, pour l'entretien des espaces verts, enjeu crucial sur le plan environnemental comme sanitaire.

Consciente des enjeux sociaux et professionnels que représente la fin de ces contrats pour sa population, la Ville de Petite-Île s'est engagée dans un travail de proximité avec

France Travail. Une réunion de travail a récemment permis d'identifier plusieurs actions prioritaires, à commencer par l'accompagnement des agents arrivant au terme de leur contrat. Des entretiens individualisés seront ainsi proposés à chaque bénéficiaire sorti du dispositif PEC afin d'étudier les possibilités d'emploi, de formation ou d'insertion les plus adaptées.

L'information des demandeurs d'emploi fait également partie des axes de travail retenus. Plusieurs outils sont à l'étude afin de faciliter l'accès aux offres d'emploi depuis les supports de communication de la commune et de renforcer la visibilité des opportunités professionnelles disponibles sur le territoire.

Si une page se tourne avec la suppression annoncée des PEC, l'engagement de la commune en faveur de l'emploi et de l'insertion demeure intact. Aux côtés de France Travail et des partenaires du territoire, la ville continue d'œuvrer pour accompagner les demandeurs d'emploi vers des perspectives professionnelles durables.



**Rendez-vous sur le site
www.petite-ile.re/mes-services/offres-emploi/france-travail**



Stade vers l'emploi : le sport vers l'insertion professionnelle

La commune de Petite-Île a accueilli l'opération « Stade vers l'emploi », un dispositif innovant porté par France Travail permettant à des jeunes du territoire de rencontrer des recruteurs autrement, à travers la pratique sportive. Une journée riche en rencontres et en perspectives pour les participants comme pour les recruteurs.



Le 7 mai dernier, la commune de Petite-Île a accueilli l'opération « Stade vers l'emploi », organisée par France Travail en partenariat avec la Mission Locale Sud, Cap Emploi et plusieurs acteurs du monde économique. Cette initiative originale vise à favoriser les rencontres entre demandeurs d'emploi et recruteurs dans un cadre différent des entretiens traditionnels. Une soixantaine de jeunes du territoire ont participé à cette journée placée sous le signe du partage, du dépassement de soi et de l'insertion professionnelle.

Avant les entretiens, durant la matinée, les demandeurs d'emploi et les recruteurs ont participé ensemble à des activités sportives, sans distinction de statut, sous la direction du club de rugby Saint-Jo Ovalie. Cette formule a permis aux participants de révéler leurs qualités humaines, leur

esprit d'équipe et leur capacité d'adaptation, loin des codes habituels du recrutement.

L'après-midi a été consacré au job dating. Les jeunes ont pu rencontrer directement des employeurs de différents secteurs d'activités, échanger sur leurs projets professionnels et découvrir des opportunités d'emploi ou de formation.

Cette initiative a rencontré un franc succès. Le format a permis aux recruteurs de voir au-delà du CV et de détecter des compétences transversales essentielles. Les candidats, libérés du stress de l'entretien classique, peuvent montrer leur vraie personnalité. Enfin, la pratique sportive collective favorise naturellement la cohésion et les échanges authentiques.



Cette formule a permis aux participants de révéler leurs qualités humaines, leur esprit d'équipe et leur capacité d'adaptation, loin des codes habituels du recrutement.



Finale communale d'éducation routière et remise des permis « Savoir Rouler à Vélo »

Apprendre à circuler en toute sécurité, connaître les règles de la route et gagner en autonomie : tels étaient les objectifs de la finale communale d'éducation routière organisée à Petite-Île. Cette journée a également permis de remettre les attestations et permis « Savoir Rouler à Vélo » aux élèves ayant participé au dispositif.



Depuis 2017, la police municipale intervient dans les écoles auprès des élèves en CM1/CM2, en leur qualité de piétons, passagers mais aussi cyclistes, pour un enseignement théorique et pratique sur la sécurité routière. Après plusieurs semaines de préparation dans les écoles, les 30 finalistes de la finale communale d'éducation routière se sont retrouvés pour une journée d'épreuves mêlant connaissances théoriques et exercices pratiques. Les élèves ont ainsi pu démontrer leur maîtrise du vélo, leur compréhension de la signalisation routière et leur aptitude à adopter les bons réflexes en situation de circulation.

À l'issue de la compétition, dix élèves se sont qualifiés pour la finale départementale et représenteront leur école lors de cette prochaine échéance :

- 1^{er} : Lucien RAMOUNE (école Les Alpinias) ;
- 2^{ème} : Neïl QUIRIN (école Les Fleurs de Canne) ;
- 3^{ème} : Élia WALTZING (école Les Alpinias) ;
- 4^{ème} : Arthur VIENNE (école Les Platanes) ;
- 5^{ème} : Théo BÉGUE (école Les Alpinias) ;

- 6^{ème} : Axel TANTALE (école Les Platanes) ;
- 7^{ème} : Quentin GONTHIER (école Les Bougainvilliers) ;
- 8^{ème} : Ruben HOAREAU (école Les Bougainvilliers) ;
- 9^{ème} : Automne LALANNE (école Les Fleurs de Canne) ;
- 10^{ème} : Théo ETHEVE (école Les Platanes).

Cette année, en plus du programme d'éducation à la sécurité routière, les élèves ont eu la chance de suivre la formation « Savoir Rouler à Vélo (SRV) » qui leur permet de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie lors de leur déplacement à vélo. Cette formation constitue une étape importante dans l'apprentissage des règles de partage de l'espace public. A Petite-Île, 160 élèves ont obtenu ce fameux sésame.

Félicitations à l'ensemble des participants pour leur implication et leur sérieux tout au long de ces actions de sensibilisation à la sécurité routière.



Associations

Découvrez deux associations de la commune.



KAZ A SOI

L'association Kaz à Soi mène des actions de prévention et de sensibilisation sur différentes problématiques sociales telles que le consentement, le harcèlement ou les violences. Elle intervient auprès des jeunes et du grand public à travers des ateliers, des rencontres et des événements.

L'association développe également des projets solidaires autour de la friperie, de la consommation responsable et de l'économie circulaire.

Kaz à Soi accompagne et oriente les personnes qui en ont besoin vers les structures adaptées. À travers ses différentes actions, elle contribue au bien-être, à l'inclusion sociale et au renforcement du lien social sur le territoire.

Contact

Présidente : Madame GHERISSI Caroline

Tél : 0693 42 90 20

Mail : kazaso974@gmail.com

Réseaux sociaux : kazaso974



MOTO CLUB PETITE-ÎLE

Le Moto Club de Petite-Île est une association sportive qui a pour objectif de promouvoir la pratique de la moto sur circuit auprès des enfants et des adultes.

Pour les plus jeunes, le club participe à des démonstrations permettant de découvrir la discipline dans un cadre adapté et sécurisé. Ces activités favorisent l'apprentissage des bases de la conduite sur circuit et le développement de l'esprit sportif.

Pour les adultes, le club est engagé dans le championnat Monobike et participe à différentes compétitions sur circuit à La Réunion. Les entraînements et les courses se déroulent notamment sur le circuit de la Jamaïque.

Le Moto Club de Petite-Île contribue au développement des sports mécaniques sur le territoire en réunissant des passionnés autour d'une pratique sportive conviviale et encadrée.

Contact

Président : Monsieur RIVIÈRE Emmanuel

Tél : 0692 61 40 84 (Vice-Président : ETHEVE Christophe)

Mail : mcpi97429@gmail.com

Facebook : Moto Club de Petite Île (MCPI)

Les Assises de l'Éducation : réfléchir ensemble à l'avenir de notre jeunesse

Le 26 mai dernier, le collège Joseph Suacot a accueilli les premières Assises de l'Éducation de Petite-Île. Cette journée de réflexion et d'échanges a rassemblé de nombreux acteurs du territoire autour d'un objectif commun : mieux comprendre les enjeux auxquels sont confrontés les jeunes et construire collectivement des pistes d'action pour leur réussite.



Éducation nationale, collectivité, CAF, associations, parents, professionnels de l'accompagnement et jeunes eux-mêmes se sont réunis pour partager leurs expériences et leurs points de vue. Cette rencontre inédite à l'échelle du territoire a permis de dresser un état des lieux de la jeunesse locale et d'engager une réflexion sur les leviers à mobiliser pour accompagner au mieux les parcours éducatifs.

La matinée a été consacrée à plusieurs interventions portant sur l'histoire du collège, les réalités vécues par les jeunes du territoire ainsi que leurs aspirations. Les échanges ont mis en lumière les atouts de la jeunesse péi mais également les défis auxquels elle doit faire face aujourd'hui.

L'après-midi, les participants ont pris part à plusieurs ateliers thématiques consacrés notamment à la santé mentale, à la parentalité, au parcours scolaire, à la continuité éducative, à l'ambition et aux parcours alternatifs vers la réussite. Ces espaces de dialogue ont permis à chacun de s'exprimer librement, de partager des constats et de proposer des pistes d'amélioration.

Les contributions recueillies à travers les ateliers, les questionnaires et les boîtes à idées viendront alimenter un travail collectif qui se poursuivra dans les mois à venir. L'objectif est de transformer les réflexions engagées lors de cette journée en actions concrètes au bénéfice des enfants, des adolescents et de leurs familles.

Au-delà des débats et des échanges, ces Assises ont rappelé que la réussite éducative est l'affaire de tous. Familles, enseignants, associations, institutions et collectivités ont chacun un rôle à jouer pour permettre à chaque jeune de développer son potentiel, de gagner en confiance et de construire son avenir. Comme cela a été souligné lors de cette journée, investir dans la jeunesse, c'est préparer l'avenir de Petite-Île.



Défilé aux Flambeaux



Vendredi 19 décembre

Festival lambians créole



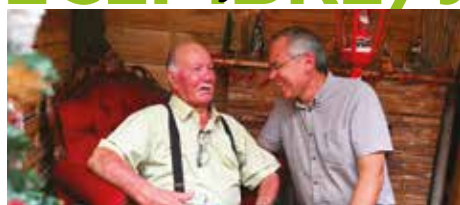
Samedi 20 décembre

Cross du Vétiver



Dimanche 21 décembre

Mercredi 7 janvier



Anniversaire de Monsieur Gigan
Antoine Eusèbe - 100 ans

**Du samedi 10 au
dimanche 11 janvier**



L'îlot Z'enfants

Samedi 31 janvier



Anniversaire de Madame Ethève
Adrienne Danielle- 104 ans

16-Retour en images

Cérémonie citoyenne



Samedi 31 janvier

Exposition "52 calligraphies
pour le coeur" présentée par
Geneviève Fontaine



Du 30 janvier au 13 mars

Illumination de la mairie en
bleu en soutien aux porteurs
du syndrome d'Angelman



Du 9 au 15 février

Mercredi 11 février



Spectacle lanivèrsèr mémé
Samedi 14 février



Caravane de l'animation à
Manapany les Hauts

Mercredi 25 février



Spectacle "Les aventures de
Minoudou, le langage des
animaux"

Illumination de la mairie en
bleu/vert/rose en soutien aux
porteurs de maladies rares



Du 23 février au 1 mars

Anniversaire Madame Morel
Marie Madeleine - 101 ans



Lundi 2 mars

Spectacle « Une histoire simple »



Mercredi 4 mars

Du 16 au 29 mars



Illumination de la mairie en
jaune en soutien à l'association
MEMS-Mon Endométriose Ma
Souffrance

Mercredi 25 mars



Karousel des contes

Du 27 mars au 9 avril



Exposition "La symphonie
des couleurs" présentée par
Bertrice André

Caravane de l'animation à
Piton des Goyaves



Samedi 28 mars

Illumination de la mairie en
bleu en soutien aux porteurs
d'autisme



Du 30 mars au 5 avril

Exposition "Percevoir" de L'1D11



Du 1^{er} au 15 avril

Spectacle Flore mazigador



Samedi 18 avril

Karousèl des contes



Mercredi 29 avril

Cérémonie du 8 mai



Vendredi 8 mai

Spectacle "Il était une fois Madoré"



Samedi 16 mai

Illumination de la mairie en
vert en soutien à la campagne
de sensibilisation de la
maladie de Lyme



Du 18 au 24 mai

Exposition "Regards croisés"
présentée par l'association
Art-Khé



Du 22 mai au 3 juillet

Samedi 4 avril



Atelier de crochet

Samedi 11 avril



Caravane de l'animation à
Chiendent Bambou

Mercredi 15 avril



Spectacle "Un air de pissenlit"

Samedi 9 mai



Atelier de crochet

Du 11 au 17 mai



Illumination de la mairie en
bleu en soutien aux porteurs
de la fibromyalgie

Samedi 16 mai



Festival de danse et de fitness

Samedi 23 mai



Caravane de l'animation au
Centre-Ville

Mercredi 27 mai



Atelier pour la fête des mères à
la bibliothèque de Ravine du Pont

Samedi 30 mai



Atelier pour la fête des mères à
la bibliothèque du Centre-Ville

Retour en images-17

P'tit tour vélo



Lundi 1^{er} juin

Illumination de la mairie
en violet en soutien à
l'association AFRH (maladie
de Verneuil)



Du 1^{er} au 7 juin

Spectacle CRRRAAAK !!



Mercredi 10 juin

Vendredi 12 juin



Journée Olympique et
Paralympique

Samedi 13 juin



Caravane de l'animation à
Ravine du Pont et tournée
musicale

18-Retour en images

Rallye National Petite-Île -
Sud Sauvage - BMW - ADA



**Du samedi 13 au
dimanche 14 juin**

Récompenses du Rallye
National Petite-Île - Sud
Sauvage - BMW - ADA



Dimanche 14 juin

Lundi 15 juin



Anniversaire de Madame
Bénard Marie Aimée - 101 ans

Mercredi 17 juin



Atelier fête des pères à la
bibliothèque du Centre-Ville

Du 23 au 28 juin



Illumination de la mairie en vert
en soutien à la campagne de
sensibilisation au don d'organes

Fête de la musique



Samedi 20 juin

Samedi 20 juin



Atelier de crochet

Mercredi 24 juin



Finale Départementale
d'éducation routière

Mercredi 24 juin



Karousèl des contes

Un arbre, un mois

Présentation des arbres endémiques

BOIS DE GAULETTE ROUGE

Biologie : Le bois de gaulette rouge se rencontre aussi bien en forêt semi-sèche qu'en forêt humide, entre la côte et 1 800 mètres d'altitude. L'espèce est endémique de La Réunion. Commune dans nos forêts, elle fait partie des plantes pionnières de la végétation des sous-bois et produit de nombreux fruits qui sont dispersés par les oiseaux.

Description : Le bois de gaulette est un arbre dioïque, pouvant atteindre 15 m de hauteur. Il est très ramifié dès sa base avec de longues branches effilées et rectilignes. Les petits rameaux de couleur marron foncé sont parsemés de lenticelles, sorte de pores formant des aspérités sur les tiges d'une plante et qui permettent l'échange gazeux entre l'atmosphère et les tissus internes. Ses feuilles alternes sont paripennées, c'est à dire qu'elles se terminent par 2 folioles opposées le long du rachis, sans foliole terminal. Les fleurs sont composées de 5 sépales pubères sans pétales. Les fleurs mâles se présentent en grappes de 50 fleurs ou plus, alors que les fleurs femelles se présentent en bouquets de 10 ou 15 fleurons. L'arbre produit des drupes en forme d'olives de couleur marron-noir qui contiennent des graines noires et brillantes.

Utilisation : Le bois de gaulette est riche en saponosides, des composés végétaux connus pour leurs effets thérapeutiques. Il est traditionnellement utilisé pour ses propriétés diurétiques, anti-inflammatoires, dépuratives et rafraîchissantes. Les feuilles, la tige ou encore l'écorce peuvent être utilisées en infusion. Attention cependant, cette plante n'est à utiliser que dans des courtes durées et est interdite aux enfants.

BOIS DE BUIS OU BOIS DE BALAI

Biologie : Le bois de buis ou bois de balai (*Fernelia buxifolia*) est un arbuste indigène des Mascareignes, présent à La Réunion dans les zones sèches et semi-sèches. Il pousse naturellement dans les forêts de basse altitude et participe à la préservation de la biodiversité locale. Sa floraison produit de petites fleurs blanches parfumées qui attirent les insectes pollinisateurs, tandis que ses fruits rouges contribuent à la dissémination de l'espèce.

Description : Le bois de buis est un petit arbre pouvant atteindre 3 à 4 mètres de hauteur, il est hétérophylle. Les feuilles des branches inférieures sont très petites alors que celles des branches supérieures sont simples, opposées, pétiolées, coriaces et elliptiques (pouvant mesurées jusqu'à 1,6cm de long). Les feuilles sont vert sombre et très luisantes sur la face supérieure, plus pâles en dessous. Les petites fleurs blanches et odorantes donnent de petites baies rouge vif, rappelant les fruits du buis. Dans leur majorité, les fleurs apparaissent comme des fleurs en forme de croix, aux bords parfaitement rectilignes. En réalité, ce que l'on observe est le résultat d'une évolution de la fleur, de sa naissance à sa maturation.

Utilisation : Autrefois, les rameaux du bois de buis étaient couramment utilisés pour confectionner des balais traditionnels, d'où son nom de « bois de balai ». Aujourd'hui, cette espèce est appréciée dans les programmes de restauration écologique et de valorisation du patrimoine naturel réunionnais. Elle est également utilisée comme plante ornementale dans les jardins pour son feuillage dense et ses fruits colorés.



Bois de gaulette rouge



Bois de buis ou bois de balai

Chuppa Gangnant Rachel

À 19 ans, Rachel Chuppa-Gangnant porte avec fierté les couleurs de Petite-Île en participant à l'élection de Miss Réunion 2026 le 22 août prochain. Une aventure qu'elle n'avait pourtant jamais imaginée vivre, mais à laquelle, elle a choisi de participer avec courage et détermination. Originaire de la commune, la jeune femme est profondément attachée à ses racines, à sa famille et à cette douceur de vivre qui fait le charme de Petite-Île.



Passionnée de sport depuis toujours, Rachel pratique le MMA, une discipline exigeante qui lui a appris la rigueur, le dépassement de soi et la persévérance. Après avoir entamé des études de psychologie, elle a également évolué dans les domaines de l'événementiel et de la restauration, des expériences qui ont renforcé son sens de l'organisation et sa facilité à créer du lien avec les autres. Aujourd'hui, elle aspire à construire un avenir qui lui ressemble, soit en intégrant l'armée, soit en se tournant vers des études de diététique afin d'exercer un métier au service de la santé.

Sa participation à Miss Réunion est née presque par hasard. En osant franchir le pas, Rachel a découvert une expérience humaine bien plus qu'un concours de beauté. Cette aventure lui a permis de gagner en confiance, de s'affirmer davantage et de prendre pleinement sa place auprès des autres.

Au quotidien, deux valeurs la guident : la résilience et la bienveillance. Des principes qui l'aident à avancer, à surmonter les difficultés et à rester attentive aux autres.

Très soutenue dans cette aventure, elle peut compter sur l'amour et la fierté de ses proches, notamment

de sa maman, sa plus grande supportrice, qui l'accompagne à chaque étape de ce beau parcours.

Fière de représenter Petite-Île, Rachel souhaite mettre en lumière l'une des plus grandes richesses de la commune : ses habitants, leur solidarité et cet esprit de proximité qui fait toute l'authenticité du territoire.

À la jeunesse réunionnaise, Rachel adresse un message simple mais fort : croire en eux, croire en ses rêves, oser et ne jamais laisser les doutes freiner ses ambitions. Elle espère être perçue comme une jeune femme solaire, accessible et bienveillante, une Petite-Îloise sincère qui a simplement osé se lancer dans une aventure extraordinaire.

Rachel remercie sa famille, ses proches, le comité Miss Réunion et toutes les personnes qui la soutiennent. Elle aimerait démontrer que l'aventure Miss Réunion ne peut pas être uniquement un rêve mais il faut savoir oser tenter sa chance. Elle espère continuer à avancer tout en restant fidèle à ses valeurs.

Candidate n°5, Rachel Chuppa-Gangnant donne rendez-vous à tous les Réunionnais et notamment les Petite-Îlois, le samedi 22 août 2026 pour l'élection de Miss Réunion. Toute la commune est invitée à se mobiliser pour soutenir sa candidature et l'accompagner dans cette magnifique aventure. Ensemble, portons haut les couleurs de Petite-Île et encourageons Rachel, candidate n°5.



Ensemble, portons haut les couleurs de Petite-Île et encourageons Rachel, candidate n°5



Lauret Elissam

À seulement 12 ans, Lauret Elissam, originaire de Petite-Île, affiche déjà une personnalité bien affirmée. Élève au collège Joseph Suacot, il suit un parcours scolaire classique, mais c'est surtout dans les arts martiaux qu'il s'épanouit pleinement.



Sa passion pour le kung-fu est née très tôt, en observant son père pratiquer. Fasciné par cet univers, il a naturellement eu envie de suivre ses pas. Ce qu'il aime particulièrement dans cette discipline, c'est autant l'aspect de la défense personnelle et la maîtrise de soi que la beauté des mouvements et des démonstrations. Déterminé et curieux, Elissam n'hésite pas à se dépasser pour apprendre et progresser.

Récemment, Elissam a vécu une expérience hors du commun : un stage d'immersion en Chine, au cœur du berceau du tai-chi et des arts martiaux traditionnels. Durant ce séjour, il a découvert de nouvelles techniques, notamment le maniement du nunchaku et partagé le quotidien de jeunes élèves vivant dans une école d'arts martiaux installée au sommet d'une montagne sacrée. Une aventure qui l'a profondément marqué et dont il est particulièrement fier.

Parmi ses souvenirs les plus marquants, il raconte avec émotion l'ascension d'une montagne au lever du jour, après un départ à 3h du matin, pour admirer le soleil se lever depuis un temple perché dans les hauteurs. Des dizaines de milliers de marche à escalader. Une expérience exigeante mais inoubliable.

Cette expérience hors du commun a d'ailleurs donné naissance à un film documentaire entièrement consacré à son parcours. Réalisé afin de faire découvrir cette aventure aux Réunionnais, le film retrace le voyage d'Elissam, son immersion dans cette école chinoise et sa quête personnelle pour trouver sa voie. Au-delà de la pratique du kung-fu, ce documentaire met en lumière un jeune garçon en recherche d'épanouissement, prêt à explorer d'autres chemins pour construire son avenir.

Curieux et ouvert sur le monde, Elissam encourage les jeunes de son âge à oser découvrir de nouvelles passions et à ne pas avoir peur de suivre leurs envies. « Il ne faut pas hésiter à s'affirmer et à prendre ses propres décisions », confie-t-il avec maturité.

Le jeune Petite-Îlois ne sait pas précisément de quoi sera fait son avenir. Les métiers du cinéma, du spectacle ou encore une carrière liée aux arts martiaux l'attirent. Une chose est certaine : avec sa détermination, son sens de l'effort et sa passion, Lauret Elissam incarne cette jeunesse réunionnaise qui ose rêver grand et suivre sa propre voie.



Tribune de l'opposition

Le groupe "Vivre-Ensemble, Traditions et Progrès".

Les élections municipales sont désormais derrière nous. Les habitants ont choisi une majorité pour conduire les affaires de la commune et une opposition pour exercer un rôle de vigilance, de contrôle et de proposition. C'est la mission qui nous a été confiée et que nous assumerons pleinement. Nous remercions les électeurs qui nous ont fait confiance.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons examiné le budget supplémentaire de la commune. Ce document permet d'ajuster les dépenses et les recettes en cours d'année et de préciser les priorités retenues pour les mois à venir. Ce débat rappelle que les collectivités doivent aujourd'hui faire face à des contraintes financières croissantes. »

Dans le même temps, de nombreuses familles de Petite-Île sont confrontées aux difficultés du quotidien. Le coût de la vie, les dépenses contraintes, les préoccupations liées au logement ou à l'avenir des jeunes pèsent sur de nombreux foyers. Cette situation exige une gestion rigoureuse des finances publiques et une attention constante aux besoins de la population.

Nous avons étudié ce budget avec sérieux. Notre responsabilité est de veiller à ce que chaque euro dépensé serve l'intérêt général, dans un souci d'efficacité, d'équité et de transparence.

Être dans l'opposition ne signifie pas s'opposer systématiquement. Lorsque les décisions vont dans le bon sens, elles doivent être soutenues. Mais lorsque des interrogations existent, il est de notre devoir de les exprimer et de proposer des alternatives.

Nous resterons attentifs aux sujets qui concernent directement votre quotidien : qualité des services publics, vie des quartiers, mobilité, soutien aux associations, accompagnement des aînés et développement harmonieux de notre commune.

Tout au long de ce mandat, nous continuerons à porter votre voix avec détermination, respect et indépendance.

Lorraine NATIVEL
Bernard GONTHIER
Conseillers municipaux

Non respect du règlement intérieur du Conseil Municipal du 21 mars 2026.

La liste "Petite-Île d'abord, nous sommes vous" n'a pas constitué de groupe dans le délai obligatoire d'un mois après l'approbation du règlement intérieur (conformément aux articles 29 et 31 du règlement intérieur, annexe à la délibération n°2026/2/10).

Loisirs agenda

Planning prévisionnel des manifestations

Août :

Major esport / cardgames :

Date : Samedi 1^{er} et dimanche 2 août

Lieu : Au Gymnase

Tour cycliste :

Date : Vendredi 7 août

Lieu : Centre-Ville

Fête du cinéma :

Date : Du 12 au 14 août

Lieu : Salle Le Fangourin

Saisis ta chance :

Date : Vendredi 14 août

Lieu : Parking du Vieux Moulin

Party mix :

Date : Samedi 15 août

Lieu : Gymnase

Grand prix cycliste :

Date : Dimanche 23 août

Lieu : Commune de Petite-Île

Karousèl des contes :

Date : Mercredi 26 août

Lieu : Bibliothèque du Centre-Ville

Caravane d'accès aux droits et à l'information, de la parentalité, de la conjugalité, de la santé et de l'insertion :

Date : Jeudi 27 août

Lieu : Ravine du Pont : parking cité Joselyn Hoareau, allée des Verveines

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 29 août

Lieu : Manapany les Bas

Septembre :

Caravane d'accès aux droits et à l'information, de la parentalité, de la conjugalité, de la santé et de l'insertion :

Date : Jeudi 3 septembre

Lieu : Centre-Ville : parking du Vieux Moulin

Journée du cheval :

Date : Dimanche 6 septembre

Lieu : Domaine du Relais

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 12 septembre

Lieu : Verger Hémery

Journée Européenne du

Patrimoine et des associations :

Date : Dimanche 20 septembre

Lieu : Plateau couvert

Fangou'rire :

Date : Samedi 26 septembre

Lieu : Salle Le Fangourin

Karousèl des contes :

Date : Mercredi 30 septembre

Lieu : Bibliothèque du Centre-Ville

Octobre :

Fangou'rire :

Date : Samedi 3 octobre

Lieu : Salle Le Fangourin

Course VTTx-country :

Date : Dimanche 4 octobre

Lieu : Domaine du Relais

Semaine Bleue :

Date : Du 5 au 10 octobre

Lieu : Commune

Fête de l'ail :

Date : Du 23 au 25 octobre

Lieu : Domaine du Relais

Courses, foulées et randonnées de l'ail :

Date : Dimanche 25 octobre

Lieu : Commune

Karousèl des contes :

Date : Mercredi 28 octobre

Lieu : Bibliothèque du Centre-Ville

Brève :

Modification des modalités d'accueil du service des affaires civiles et électorales :

En raison de travaux de réaménagement du service des affaires civiles et électorales à compter du 1^{er} juin 2026, la continuité du service sera assurée dans les bureaux adjacents.

Les horaires d'accueil sont les suivants :

- Du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 ;
- Le vendredi de 7h30 à 15h00.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher du service par :

Téléphone : 0262 56 79 79

Mail : etat-civil@petite-ile.re





TA CHANCE

Vendredi 14 août 2026

SUR LE PARKING DU VIEUX MOULIN DE 8H30 À 12H00

CAP SUR VOTRE AVENIR

Journée d'insertion et l'emploi pour tous

Vous cherchez une formation ?

Lancer votre propre projet ?

Ne manquez pas ce rendez-vous unique !

